

DOSSIER DE CANDIDATURE

**Projet Reconnaissance des heures d'enseignement
HORS DOUBLE-DIPLÔME**

**A remettre avant le 29 septembre 2017 pour une mobilité au 1^{er} semestre
avant le 20 décembre 2017 pour une mobilité au 2nd semestre**

Par mail à Emilie DESCONET : emilie.desconet@univ-pau.fr

- **Hors double-diplôme**, 16 heures présentielles annuelles maximum pourront être assurées dans une même formation d'une université partenaire, et pour un maximum absolu de 8 heures présentielles annuelles par enseignant.

Nom de(s) enseignant(s)	Formation concernée à l'UPPA	Durée / Date (préciser s'il s'agit d'heures TD ou d'heures CM)	Université partenaire / Formation concernée / Nom de l'homologue

Détailler le projet /

Préciser le cas échéant si une mesure de réciprocité a, d'ores et déjà, été envisagée

.....

.....

.....

Date de la demande :

Signature de l'enseignant de l'UPPA	
Signature du Directeur du Département	
Signature du Directeur de l'UFR	
Signature de l'enseignant de l'université partenaire	
Signature du Président de l'UPPA	